



Marché de Fontainebleau

Au début des années 1930, le marché couvert, construit en fonte cinquante ans plus tôt, donnait des signes de vétusté qui conduisirent le conseil municipal à consulter le Bureau Securitas. Dans sa séance du 23 mars 1935, le conseil prit note du rapport qui concluait au danger de la halle et qui préconisait sa démolition.

En mai 1935, le sénateur Jacques-Louis Dumesnil est élu maire. La démolition est votée l'année suivante ainsi que la décision de lancer un concours pour la construction d'une halle nouvelle.

Pour différentes raisons, le concours sera un peu long à se mettre en place, mais finalement le projet de l'architecte Henri Bard (1892-1951) fut retenu ; il consistait en une grande halle en béton sur un plan rectangulaire arrondi aux angles et une halle plus courte, démolie en 1969. La couverture, constituée de trois voiles de béton armé reliés par deux « lanterneaux translucides », était portée par trois files de poteaux espacés de 12 m. Un certain nombre de conseillers dont M. Hequet, adjoint, critiquait le trop grand nombre de poteaux intérieurs qui risquaient de « gêner la répartition des éventaires des marchands. »

Survint la guerre qui semble d'ailleurs n'avoir qu'à peine interrompu le cheminement du projet : le 18 septembre 1940 en effet, Henri Bard signe un cahier des charges de douze pages. Le 21 décembre, le maire informe les conseillers qu'il a procédé à l'appel d'offres, et le 25, il adresse aux trois entrepreneurs qui avaient répondu à l'appel, Marsallon, Boussiron et Bertheau une lettre demandant de réétudier certains détails, de ne pas dépasser le prix plafond de 1 500 000 F et de répondre rapidement.



Esquisse de Henri Bard

Des trois entreprises, seule Boussiron était d'envergure nationale ; elle fut peut-être consultée du fait que son directeur, Nicolas Esquillan, était le fils du carrossier Hugues Esquillan, bien connu à Fontainebleau, mais ce n'est qu'une supposition. Le 14 février 1941, Nicolas Esquillan envoyait la proposition établie avec l'ingénieur Maurice Rengalle ; elle fut retenue « tant du point de vue de la réalisation technique et architecturale qu'au point de vue du prix. » Elle répondait en outre à la demande de M. Hequet, supprimant tous les poteaux intérieurs.

Attentif au désir de l'adjoint au maire, mais aussi fidèle à son principe de toujours conduire les forces selon le chemin le plus court, Esquillan allégeait la halle en réduisant le nombre des piliers portant la couverture. Le plan est évidemment toujours le même, 24 m de largeur couverte sur 60 m de longueur, mais il n'y a plus que deux files de poteaux, seulement espacées de 18 m, avec toujours un auvent extérieur de 3 m. La couverture a une épaisseur de 6 à 8 cm ; elle est tenue par des nervures de 28 cm d'épaisseur et 50 à 75 cm de hauteur, toutes situées au-dessus, si bien que la couverture est entièrement dégagée par en dessous, ce qui constituait une nouveauté.

Il était donc possible d'avoir des pavés de verre sur tout le pourtour de la halle pour en éclairer l'intérieur. Et pour éviter les fissures, sources de fuites, ces pavés sont disposés dans des panneaux carrés, moulés à l'avance. De 6 cm d'épaisseur, ils ont 73 cm de côté et ont été ensuite insérés dans les alvéoles préparées elles aussi à l'avance dans la couverture. L'étanchéité est ainsi sans défaut. Des aérateurs ont été placés le long de la ligne faîtière pour assurer une bonne ventilation.

Ces changements furent acceptés par Henri Bard, et d'autant plus facilement par le conseil municipal que cette simplification de la structure se traduisait par une réduction du coût.



C'était la première voûte aussi plate construite au monde sans charpente inférieure : 2,38m de flèche. Nul ne doute qu'elle bénéficia des études que Nicolas Esquillan effectuait alors avec ses collaborateurs pour les hangars de Marignane qu'ils construiront dès 1950, et qui, avec 101m de portée, remportera le record mondial. Ce record sera pulvérisé par la même équipe six ans plus tard au palais du Cnit, dont la voûte mesure 238 m sous l'arête.

Mais à Fontainebleau, la France était encore occupée. « En temps normal, l'exécution n'aurait duré que quelques mois. Lenteur d'approvisionnement de matériaux, rareté et mauvais rendement de la main d'œuvre, portèrent le délai à plus d'un an », selon Maurice Rengalle qui rédigea l'article rendant compte de la réalisation dans la revue *Travaux* en juin 1943. Les ciments ne provinrent pas tous du même fournisseur ; d'où des différences de teinte, ce qui conduisit à peindre le bandeau de bordure des auvents au Silexor pour uniformiser l'aspect. Néanmoins, et toujours selon M. Rengalle, c'est « un ensemble harmonieux sans être lourd, sobre et dégagé de tout élément de construction susceptible de l'encombrer qui rappelle - comme voulut bien le dire M. Jacques-Louis Duménil, sénateur-maire de Fontainebleau - les lignes des ouvrages antiques. »

Bernard Marrey